



PROGRAMME 2013

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable a besoin pour se déployer d'une société formée et informée, capable d'appréhender les enjeux, de faire évoluer ses comportements quotidiens, mais aussi de prendre part aux grands choix de société.

Avec l'appui de réseaux experts et de ses adhérents, le Comité 21 facilite au niveau national la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement et au développement durable à travers la réalisation d'outils méthodologiques (publications, notes, argumentaires, bonnes pratiques, rendez-vous, interventions, etc.). Les travaux du programme Education au développement durable sont relayés sur le site www.comite21.org, espace adhérent et <http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html>

Pour apporter sa contribution au renforcement de l'EDD en France, le Comité 21 est membre de l'ENC de l'EEDD (Espace national de concertation), du Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (CFEEDD).

Deux objectifs du programme :

- ▶ **Inciter tous les adhérents du Comité 21 à participer à l'éducation au développement durable**
- ▶ **Promouvoir et accompagner les démarches Agenda 21 scolaires**

ENCOURAGER LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES

enjeux les collectivités sont des acteurs clés de l'éducation des citoyens (aménagement du territoire, campagnes d'information, bâtiments scolaires).

objectif donner des clés d'actions aux collectivités.

le Comité 21 élabore des recommandations à l'attention des collectivités et valorise leurs démarches innovantes pour l'éducation au développement durable.

- > une note sur [Bilan de l'action des collectivités pour l'éducation au développement durable](#) pour la conférence du Comité français de la Décennie des Nations Unies de l'éducation pour l'éducation au développement durable à Bordeaux (2008) ;
- > une étude sur la [Contribution des collectivités à l'éducation au développement durable : enjeux, recommandations et retours d'expériences](#), en partenariat avec Suez.

FAVORISER LE SOUTIEN PAR LES ENTREPRISES DES ACTEURS ET PROJETS DE L'EDD

enjeux l'éducation au développement durable est un des moteurs des mutations à entreprendre pour le développement durable. Cet axe est encore marginal dans les choix des directions de la communication des entreprises ou des fondations d'entreprises.

objectif encourager ses entreprises adhérentes à soutenir les associations d'éducation au développement durable et les actions mises en œuvre particulièrement par les jeunes dans les territoires.

le Comité 21 crée les liens entre entreprises et associations pour développer l'éducation au développement durable.

- > une note stratégique sur la [contribution des entreprises à l'éducation au développement durable](#) *De l'information au passage à l'acte des citoyens : les entreprises peuvent-elles contribuer à l'éducation au développement durable ? Enjeux, pratiques, recommandations*

VALORISER L'EXPERTISE ASSOCIATIVE

enjeux de nombreuses associations, dont le savoir-faire est reconnu par l'Education nationale, œuvrent pour la formation des enseignants au développement durable, pour accompagner les démarches Agenda 21 au sein des établissements, ou apportent des compétences pédagogiques.

objectif valoriser cette expertise associative et inciter les acteurs de l'éducation à faire appel à ces compétences ou à soutenir leurs actions.

le Comité 21 anime une base de données ressources identifiant par région la liste des formateurs-animateurs pouvant intervenir au sein d'un établissement.

- > actualisation de la [base de données des accompagnateurs associatifs](#) d'Agenda 21 scolaire sur le site portail www.agenda21france.org

CONTRIBUER A LA MOBILISATION DES EQUIPES

enjeux reconnue comme un critère de performance pour les entreprises et les collectivités, elle est source de motivation pour les collaborateurs, d'attractivité auprès des jeunes diplômés très sensibles aux valeurs de leur employeur.

objectif proposer aux décideurs des entreprises et des collectivités locales, des outils pour mobiliser les collaborateurs (sensibiliser, former et accompagner le changement), pour faire évoluer les pratiques professionnelles.

le Comité 21, en partenariat avec des Enjeux et des Hommes, a publié un [guide opérationnel](#), composé de 10 fiches pratiques, qui contient tous les repères nécessaires pour mettre en place un projet de mobilisation. Ce guide s'accompagne d'une base de données de bonnes pratiques et d'offres de prestation en ligne (soutenu par l'ADEME, Bouygues Construction, CNFPT).

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES AGENDA 21 SCOLAIRES ET PLANS VERTS

enjeux former les générations futures au développement durable.

objectif mettre en œuvre le développement durable au sein des établissements scolaires.

le Comité 21 valorise son rôle d'expert au niveau national dans les démarches Agenda 21 scolaires, sur la base d'une méthodologie, considérée comme une référence au sein de la communauté scolaire. Il intervient auprès des adhérents pour les sensibiliser à cette démarche.

> organisation d'un **rendez-vous** sur les Agenda 21 scolaire (13 novembre 2013)

publication d'une note 21 **Le Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial de tous les acteurs, en lien avec le programme Territoires durables** afin de valoriser et mettre en cohérence cette stratégie de développement durable de l'enseignement supérieur avec les démarches de développement durable des autres acteurs (début 2013) ;

> création d'une **boîte à outils** Agenda 21 scolaire sur le site portail Agenda21france.org (2013) ;

> alimentation des **dynamiques territoriales** d'accompagnement aux Agenda 21 scolaires sur le site portail Agenda21france.org (2012-2013) ;

> élaboration de **fiches Repère** : « [L'Agenda 21 scolaire en France](#) » ; « [L'évaluation des démarches développement durable de l'école au campus](#) » ; « [Le plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial de tous les acteurs](#) » ;

> un **argumentaire** « [Vers un Agenda 21 scolaire](#) » pour inciter les élus, inspecteurs pédagogiques, chefs d'établissements à impulser ces démarches (Projet ACCES DD), en partenariat avec la CASDEN, qui valorise l'expertise associative ;

> un **guide méthodologique** [De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable](#) ;

> **intervention- formation** auprès du réseau des adhérents et des partenaires.

ELABORER DES PROJETS EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS EDD

enjeux mutualiser les compétences à l'échelle des territoires.

objectif coordonner et faciliter la mise en œuvre de l'éducation au développement durable via une plateforme nationale de concertation des acteurs de l'EDD.

le Comité 21 intervient dans de nombreuses instances et collabore à différents projets pour inciter les acteurs de l'EDD à contribuer à l'éducation au développement durable, notamment à travers l'Agenda 21.

> membre du Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable-CFEEDD ;

> membre de l'**Espace national de concertation des acteurs EEDD** ;

> campagne « **Les Mediaterrre** » initiée par Unis Cité : accompagner les familles résidant dans des quartiers populaires afin de les aider à passer à l'acte en matière de gestion des déchets, de consommation d'eau et d'énergie... (depuis 2009)

> campagne « **Campus responsables** », en partenariat avec Graines de changement et le WWF France (depuis 2006)

> concours « **Challenge Green TIC Campus** » de Fondaterra en partenariat avec SFR et Cofely, pour faire émerger des projets de campus plus verts faisant appel au TIC (depuis 2008)

> concours « **EcoleNature** », organisé par **Alliance Carton Nature**, pour accompagner les enseignants de classes de primaire dans leurs actions de sensibilisation à l'environnement, au geste de tri et au recyclage des briques alimentaires (depuis 2007) ;

> concours **Kalamazoo** « Protège ta planète » pour les primaires et collèves (depuis 2006) ;

> concours « **Le respect à la loupe** » de la SNCF pour mobiliser les jeunes en faveur du respect sous toutes ses formes, dans une dynamique constructive et participative (depuis 2012).



Ouvrir l'Horizon!

Temps fort 2013

Les 3^e Assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement sont l'événement EDD en 2013, à Lyon du 5 au 7 mars 2013. Enclenchées dès 2012 avec les Assises territoriales, les Assises sont des temps d'échange, de valorisation et de construction de solutions collectives pour l'EEDD. Pour cette 3^e édition, les 1000 personnes attendues doivent fonder une stratégie de développement de l'EEDD pour la période 2013-2017 ; formuler une définition de l'EEDD claire et compréhensible ; aboutir à 10 propositions d'action EEDD concrètes et prioritaires, engageant la diversité des acteurs. Elles sont portées par le Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) et le GRAINE Rhône-Alpes, Réseau Rhône-Alpes pour l'éducation à l'environnement vers un développement Durable. Un Groupe d'organisation pilote et assure la co-construction de ce projet. *Le Comité 21 participe à la Commission Communication et à la préparation de l'atelier « Gouvernance/l'EEDD est l'affaire de tous ».* www.assises-eedd.org/



Comité 21

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org